

| |
|--|
| REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 19 AVRIL 2013 |
|--|

Etaient présents :

| | | |
|---------------|--------------------|-------------------------------|
| Jean-Baptiste | ALIX | jnbalix@live.fr |
| Benoit | APOLLIS | benoit.apollis@wanadoo.fr |
| Abdelghani | AZI | azi.droit@yahoo.fr, |
| Michel | BAZEX | Michelbazex@yahoo.fr |
| Matthieu | CONAN | mconan@u-paris10.fr |
| Bertrand | Du MARAIS | bdumarai@u-paris10.fr |
| David | DOMORAUD | daviddomoraud@yahoo.fr |
| Stéphanie | FLIZOT | Stephanie.flizot@u-paris10.fr |
| Antonin | GRAS | antonin.gras@gmail.com |
| Djamel | HADEF | djamelhadeff@yahoo.fr |
| Nathanaël | KOS'ISAKA | nathakosi@yahoo.fr |
| Sébastien | KOTT | sebastien.kott@u-paris10.fr |
| Regis | LANNEAU | lanneau.regis@gmail.com |
| Vincent | MAZZOCCHI | vincent.mazzocchi@wanadoo.fr |
| Claire | MONGOUACHON | Corneaux.claire@neuf.fr |
| Arnaud | SEE | arnaud.see@laposte.net |
| Morgane | VILLERS | m.villers@hotmail.com |
| Lionel | ZEVOUNOU | lionel.zevounou@hotmail.fr |

Etaient excusés :

- André LEGRAND
- Johanne OBADIA
- Manuel TIRARD
- Catherine PREBISSY
- Carole MONIOLLE
- Andréas KALLERGIS
- Paulina CAZALS
- Bruno LEBECQ
- Vladimir BAMBA
- Romain LEBLOND-MASSON
- Pascal PENAUD
- Laurence FOLLIOT-LALLIOT
- Lucile TALLINEAU

Préambule

Cette réunion mensuelle du mois d'avril nous permet de renouer avec notre bonne habitude de permettre à l'un des doctorants du Centre **présenter son travail de recherche**. Ce type d'exercice, a vocation à se renouveler régulièrement afin d'offrir une occasion assez unique de se préparer à l'exercice difficile de la soutenance de thèse.

Présentation des Travaux de Recherche de David DOMORAUD

Sujet de Thèse « **Les Assurances données par l'Etat en matière d'exportation** » sous la conduite du Professeur Michel BAZEX.

Règlement intérieur de la Bibliothèque CRDP

Les membres présents à l'unanimité adoptent le règlement intérieur de la bibliothèque du CRDP.

Aspects budgétaires

Le contrat CRDP-CNOCP permet d'offrir une meilleure stabilité financière au Centre et d'accroître les possibles en termes de soutien logistique et financier aux membres qui s'investissent notamment dans les logiques structurantes du Centre au premier rang desquelles figurent ce projet CNOCP. Ainsi, de manière précise, cela nous offre quelques possibilités en matière de dépenses de fonctionnement (remboursement de frais de déplacements ou de participations à des colloques) ou encore de pouvoir faire des investissements en matériel informatique ou autres. Dans cette optique, l'ensemble des demandes doivent être transmises à Sébastien KOTT et à Jean-Baptiste ALLIX pour validation et enregistrement afin de gérer précisément dans le temps le décompte des financements obtenus par chacun des membres et au regard de son investissement personnel dans ces activités structurantes du Centre. Ces décisions devront faire l'objet d'une présentation et d'une décision lors de nos réunions mensuelles.

A titre d'exemples, est évoquée par Matthieu CONAN la situation de Manuel TIRARD qui souhaite participer, en assurant la représentation du CRDP comme il l'a fait l'année dernière, à l'Université d'été qui se déroule à Lima et a formulé une demande de 1.000 euros pour financer ses frais de déplacement.

Matthieu CONAN indique également que le CRDP pourrait renouer avec la politique lancée au début de son mandat et consistant dans l'achat voire la contribution de Mélanges et évoque précisément la participation aux Mélanges offerts à Laurent Richer à l'égard desquels il a reçu une publicité.

Matthieu CONAN expose enfin une demande plus spécifique d'aide financière à apporter à quelques étudiants du Master 1 Droit Public (remboursement de frais d'hébergement engagés à hauteur de 250 euros) ayant participé à la manifestation des « 24 heures du Droit » par le Professeur TOUZEIL DIVINA au Mans.

Les membres du CRDP présents valide à l'unanimité tout autant l'approche générale ainsi présentée que les 3 demandes financières préalablement exposées .

Rapport d'Evaluation de l'AERES

Le rapport écrit est dans l'ensemble globalement satisfaisant, même si certains membres du Centre témoignent une déception et évoque un certains manque de clarté de la part des évaluateurs de l'AERES voire de propos peu justifiés dans l'analyse qu'ils établissent au sujet de notre centre.

Un problème important concernant les publications des membres du Centre pour les années 2011 et 2012 et leurs sous-estimations à la fois en quantité mais aussi en qualité par les évaluateurs de l'AERES est mise en lumière dans le rapport écrit.

Il est décidé qu'une réponse signalant les erreurs dans la comptabilisation des publications du CRDP soit transmise dans les plus brefs délais au Président du comité de sélection afin d'en obtenir la correction au risque de nous voir pénaliser lourdement et pendant cinq années.

Sébastien KOTT se propose de rechercher et d'identifier les causes de cette mauvaise comptabilisation des publications avec l'aide de Jean-Baptiste ALIX auprès des services compétents du CRI de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense afin de fournir une réponse claire et justifier aux évaluateurs de l'AERES.

Sur ce point, Matthieu CONAN évoque aussi l'importance que revêt pour chaque centre le fait de remplir pour chacun de ses membres avec précision la base de données OGURE qui est le seul outil sur lequel se reposent les évaluateurs dans leur calcul des contributions scientifiques du Centre. Sébastien KOTT malgré un timing serré effectuera une relance auprès de tous afin que chacun puisse urgemment compléter la base informatique.

Matthieu CONAN estime enfin que nous devrions pouvoir quand même nous satisfaire d'un point de vue général de cette évaluation car elle est susceptible de nous permettre de tendre vers la note « A » (même si celle-ci au final sera divisée au regard de six critères différents) qui était notre objectif de départ au regard de la note « B » obtenue lors de la précédente évaluation.

Points sur les différents projets du CRDP

Le Dictionnaire des régulations

En ce qui concerne le Dictionnaire des Régulations, et à la suite de la fructueuse rencontre chez Lexis-Nexis qui a donc accepté de participer au projet de dictionnaire en assurant la publication de l'ouvrage, une prochaine réunion aura lieu rapidement avec les membres du Comité de rédaction de l'ouvrage (Michel BAZEX, Bertrand Du MARAIS, Régis LANNEAU, Christophe LE BERRE et Arnaud SEE) afin de mettre en forme et définir l'ensemble des rubriques et des contributeurs de l'ouvrage. Ainsi, cela permettra le lancement d'une phase active de contact de l'ensemble des contributeurs et du début de rédaction de chacune des contributions de notre ouvrage.

Le Projet avec la Caisse des dépôts

Une nouvelle rencontre a eu lieu à la Caisse des Dépôts et Consignation dont le but était d'apprécier la faisabilité concrète du projet de formation continue défini avec l'IPAG : il s'agit de former un certain nombre de leurs personnels de catégorie B afin de leur permettre de se préparer à un concours de catégorie A sur des postes de la filière comptable. Les zones d'ombre ont pu être aplanies et plus rien ne semble aujourd'hui s'opposer à une décision rapide de la part de la Caisse quant une mise en œuvre de la formation à partir de la rentrée prochaine. Le budget global de l'opération s'élève à plus de 150.000 euros, impliquerait la délivrance d'un DU, et permettrait à certains d'entre nous d'y intervenir. L'opération est montée de la même manière qu'avait pu l'être la formation délivrée aux magistrats kurdes en 2010 dans le cadre d'un programme financé par la Banque Mondiale et permettant un financement indirect du Centre (à la seule différence ici que le CRDP n'est pas le seul intéressé puisque le CEDCACE pour les privatistes et le CEROS pour les gestionnaires sont également parties prenantes au projet).

Le Projet CNOCP

Le travail de recherche scientifique au cœur du CNOCP se met en place et se poursuit de manière constructif comme le précise Sébastien KOTT. Le travail au sein du CNOCP avec Lionel ZEVOUNOU, se divise en deux tâches qui sont, d'une part, l'assemblage de connaissances, de lectures, de savoirs afin de maîtriser l'art et d'autre part, le travail de relationnel, de partage, d'échange et de transmission en faisant le lien entre juristes et comptables.

Pour ce faire, les questions juridiques souvent précises sont transmises par les comptables aux différents membres juristes du projet et les réunions en mini-groupe par sous projet permettent de faire plus de lien et de répondre de manière plus précises aux nombreuses attentes du CNOCP.

La prochaine réunion en plénière qui rassemblera l'ensemble des acteurs du projet CNOCP-CRDP aura lieu Mardi 21 Mai de 10h à 12h en Salle F.352 du bâtiment F de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et sera suivi d'un déjeuner au sein du restaurant VIP du CROUS.

Points sur les Chroniques du CRDP

Revue Droit Administratif

Concernant la chronique 10. Carole MONIOLLE précise que cette **dixième livraison** comporte cinq études. Le premier thème porte sur la fiscalité. Il regroupe trois études La première étude porte sur le principe du caractère non confiscatoire de l'impôt (**Polina KOURALEVA-CAZALS**). La deuxième étude intéresse la fiscalité des jeux en ligne (**Muriel DEROC**). La troisième étude revient sur le concept de répartition équilibrée du pouvoir d'imposition en droit de l'union européenne (**Andréas KALLERGIS**). La quatrième étude analyse la décision de la cour de justice qui valide le mécanisme européen de stabilité (**Michel BAZEX**). Enfin, la dernière étude porte sur le mouvement de réduction des délais de paiement en matière de commande publique (**Catherine PREBISSY SCHNALL**).

Revue Finance et gestion Publique

Stéphanie FLIZOT présente les propositions d'articles suivantes pour la revue Finances et Gestion publiques.

- L'acte III de la décentralisation
- La certification des comptes des grandes collectivités territoriales
- Les dépenses d'aide sociale des départements (bilan – perspectives)
- Les nouveaux banquiers des collectivités locales (retour de la CDC, banque postale, agences financières spécialisées..).

Pour rappel concernant les modalités pratiques, la rémunération est de 400 euros et le volume des contributions ne doit pas dépasser 20.000 signes espaces compris.

La prochaine réunion du CRDP aura lieu le Mardi 28 Mai de 10h30 à 12h30 en Salle F.141

* * *